

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un effroyable accident de la route au Croisé-Laroche

Une auto se jette sur un pylône, des débris de la voiture on retire une jeune femme tuée sur le coup et trois autres blessés dont un est mourant

Un très grave accident de la circulation s'est produit hier, à 23 h. 15, au Croisé-Laroche, sur le boulevard Lille-Tourcoing, sur le territoire de Maroquin-Barcelu.

Une automobile conduite par M. Leclercq, demeurant 93, rue Solifroid, à Lille et à Fâches-Thumesnil, dérapa quelques mètres après le redoutable croisement du boulevard Lille-Tourcoing.

En toute hâte, M. Deweppe fut dirigé sur l'hôpital de Tourcoing, ainsi que la passagère blessée, qui est sur le point d'être mère.

A Annay-sous-Lens, un autobus transportant des ouvrières, à Lomme a tamponné l'arrière d'un gros camion

Le conducteur de l'autobus est gravement blessé et plusieurs jeunes filles ont été contusionnées

Hier, de très bon matin, M. Marmin Alphonse, 21 ans, demeurant à Hénil-Lietard 41, rue Paul Curie, avait fait, avec son autobus, sa tournée habituelle dans différents communes : Lens, Lomme, Harnes, Estaires, etc., et avait pris en charge de nombreuses jeunes filles, ouvrières de la fabrique Louis Nicol, 37, rue du Marais, à Lomme.

On le dirigea d'urgence sur l'hôpital de Lens Les docteurs qui l'ont examiné ont réservé leur diagnostic. Ils ont constaté une fracture de la jambe droite et des contusions à travers tout le corps.

LES INONDATIONS

La Lys déborde, envahit les prairies et obstrue les routes

Une forte pluie est tombée de jeudi à 13 h. jusque vendredi à 2 h. du matin sur toute la région d'Armentières, provoquant le débordement de toutes les bécques et rivières.

Un grand nombre de routes, situées en bas de Préméque, Engles, Fromelles, Aubers, étaient recouvertes par les eaux vendredi matin. A certains endroits, l'eau s'étendait sur une distance d'un kilomètre et atteignait 90 centimètres d'épaisseur.

De l'autre côté de la Lys, l'eau avait encore atteint un niveau plus élevé. Au hameau de La Blanche, situé entre Bailleul et Le Douteur, l'eau a atteint un mètre sur la route.

LES « TRAMINOTS » DE LILLE ONT VOTÉ LA GREVE

L'ADMINISTRATION PRÉFECTORALE A DEMANDÉ A LA COMPAGNIE DE SUSPENDRE LE LICENCIEMENT DES 92 EMPLOYÉS

LE CONFLIT SERAIT ALORS PROVISOIRESMENT RÉSOLU

Hier matin, une première fraction du personnel, 400 employés, s'est prononcée à l'unanimité pour la grève.

« Au cours de la journée, M. Gazagne, secrétaire général du Nord à la Préfecture, a reçu une délégation composée de M. Genet, représentant les Ponts et Chaussées ; M. Debove, représentant la Ville de Lille, pouvoir concédant, et M. Bertaux, représentant la Compagnie de Tramways, qui a obtenu de M. Bertaux la promesse que la date du 24 janvier ne serait pas retenue par la Compagnie pour réintégrer définitivement les 92 employés. La Compagnie qui rapporte pas sa décision de licencier du personnel, elle la suspend.

« Une délégation ouvrière, conduite par M. Girardon, a ensuite été reçue par M. Gazagne, qui lui a communiqué les déclarations de M. Bertaux.

Le licenciement des 92 employés préjudicait une demande de diminution de trafic

« L'arbitrage n'était pas terminé quand la Compagnie licencia 92 employés.

« Le prétexte de ce licenciement était l'augmentation des salaires. Comment pouvait-elle dire cela alors qu'aucune augmentation n'avait encore été accordée ?

« La question des salaires est une question délicate. Songez qu'avant juin 36, le salaire moyen d'un employé ne dépassait pas 810 fr. Et ce n'est pas avec le sourire que nous avons accueilli les décrets Laval.

« Depuis longtemps déjà la question des salaires a été très délicate. Songez qu'avant juin 36, le salaire moyen d'un employé ne dépassait pas 810 fr.

« La question des salaires est une question délicate. Songez qu'avant juin 36, le salaire moyen d'un employé ne dépassait pas 810 fr.

« Nous attendons de la Ville qu'elle agisse auprès de la Compagnie pour dissuader de réduire le trafic et donc de réduire le personnel.

« Nous sommes persuadés que ce serait au contraire un gain pour la Compagnie.

« D'autre part, le système actuel cause une mauvaise répartition du poids sur le tramway, qui use les voitures, nuis à la manœuvrabilité, donc à la sécurité.

« Nous espérons que cette question sera réglée en même temps que celle de la grève.

« Je vous le répète, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous préparons la grève. Nous savons les privations qu'elle nous imposera.

« C'est sur cette phrase pleine d'optimisme que M. Girardon nous quitta.

« M. Basilaire est né le 29 mars 1884, à Gommeques, près d'Arzennes, et c'est précisément son oncle, M. LUISIER, qui est actuellement maire de Gommeques.

« Basilaire est un homme très cultivé. Il a fait ses humanités au Collège de Valenciennes.

« En 1908, il débuta dans l'enseignement dans la région de Valenciennes, le lendemain de la guerre de service militaire. Il fut incorporé au 84<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

« Ce licenciement est une mesure d'urgence. Il nous permet de continuer à travailler dans de bonnes conditions.

« Nous sommes persuadés que ce serait au contraire un gain pour la Compagnie.

« D'autre part, le système actuel cause une mauvaise répartition du poids sur le tramway, qui use les voitures, nuis à la manœuvrabilité, donc à la sécurité.

« Nous espérons que cette question sera réglée en même temps que celle de la grève.

« Je vous le répète, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous préparons la grève.

« C'est sur cette phrase pleine d'optimisme que M. Girardon nous quitta.

« M. Basilaire est né le 29 mars 1884, à Gommeques, près d'Arzennes, et c'est précisément son oncle, M. LUISIER, qui est actuellement maire de Gommeques.

« Basilaire est un homme très cultivé. Il a fait ses humanités au Collège de Valenciennes.

« En 1908, il débuta dans l'enseignement dans la région de Valenciennes, le lendemain de la guerre de service militaire. Il fut incorporé au 84<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

« Ce licenciement est une mesure d'urgence. Il nous permet de continuer à travailler dans de bonnes conditions.

« Nous sommes persuadés que ce serait au contraire un gain pour la Compagnie.

« D'autre part, le système actuel cause une mauvaise répartition du poids sur le tramway, qui use les voitures, nuis à la manœuvrabilité, donc à la sécurité.

« Nous espérons que cette question sera réglée en même temps que celle de la grève.

« Je vous le répète, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous préparons la grève.

« C'est sur cette phrase pleine d'optimisme que M. Girardon nous quitta.

« M. Basilaire est né le 29 mars 1884, à Gommeques, près d'Arzennes, et c'est précisément son oncle, M. LUISIER, qui est actuellement maire de Gommeques.

« Basilaire est un homme très cultivé. Il a fait ses humanités au Collège de Valenciennes.

« En 1908, il débuta dans l'enseignement dans la région de Valenciennes, le lendemain de la guerre de service militaire. Il fut incorporé au 84<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le meeting des chômeurs du Nord à la Bourse du Travail, de Lille

Les chômeurs syndiqués se sont réunis hier matin, à 10 heures, dans la grande salle Gustave Delory de la Bourse du Travail de Lille.

« L'assemblée était présidée par M. M. Salmier, secrétaire adjoint de l'Union locale des Syndicats, assisté des secrétaires généraux de la région.

« Contre cette mesure que les services publics (Préfecture et Municipalité) n'ont pas reconnu et donc, par conséquent, illégale, les ouvriers et employés des tramways et autobus ont décidé de se dresser par la grève générale ;

« Ils entendent par là s'opposer au renvoi d'un seul camarade ;

« Toutefois, voulant faire preuve de leur volonté en vue de résoudre le différend au mieux des intérêts des ouvriers et employés, ainsi que des usagers, décident de tenter encore quelques efforts pour faire revenir la Compagnie sur sa décision ;

« Ils mandatent à cet effet, leur direction syndicale en vue de poursuivre la discussion, dans le cas où cette discussion n'aurait abouti, celle-ci est mandatée pour donner l'ordre d'arrêt du travail au moment où sera le plus opportun sans qu'aucun moment soit permis le congédiement d'un seul employé.

« Ce barème exprime le plafond des ressources d'un ménage au delà duquel on ne touche plus de chômage ;

« Célébataire, 15 fr. ; Ménages de 2 personnes, 25 fr. ; De 3 pers., 37 fr. ; De 4 pers., 50 fr. ; De 5 pers., 60 fr. ; De 6 pers., 68 fr. ; De 7 pers., et au delà, 7 fr. en plus par personne.

« Pour terminer, M. Maurice Porrey, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats du Nord, vint à la tribune confirmer les déclarations de M. Guilloton, insistant sur les efforts incessants accomplis par l'Union locale et par l'Union départementale des Syndicats dans le but d'arriver à améliorer la situation des chômeurs.

« Il se félicita des premiers résultats obtenus, regrettant toutefois que l'allocation de chômage en elle-même oblige les ouvriers privés de travail à vivre dans des conditions d'indigence inouïe.

« Il assura les auditeurs attentifs que le C. G. P. ne cessait de travailler à l'amélioration de leur triste sort et les invita à rester toujours plus fortement groupés dans ses organismes.

« M. Louis Poissonnier, président ; M. Vernier Lagache, vice-président ; M. Dupont Victor, secrétaire.

« Un accident rue de l'Épée. — Au cours de la soirée, vers 18 h. 15, un cycliste, M. René Delattre, 32 ans, marchand de poissons, 74, rue de l'Épée, fut renversé, à l'angle des rues de l'Industrie et de l'Épée, par l'automobile de M. Robert Devidère, 30 ans, domicilié 38, rue Jules Ferry, à Roubaix.

« Un arrangement amiable est intervenu entre les parties. Néanmoins un rapport a été adressé à M. Morlet, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui a ouvert une enquête.

« Les scrupules du garagiste. — M. Gustave Vanhaesebroeck, 28 ans, est garagiste, 67, rue de la Confiance. Depuis quelque temps, il se faisait fort de vendre des voitures dans les meilleures conditions et il reçut la visite de nombreux clients.

« Les sports apprennent avec plaisir que le nouveau « Central » est un ardent amateur de football.

« Les honnêtes gens apprendront avec plaisir que la police lilloise en changeant de mains ne sera pas moins bien dirigée désormais.

« M. Basilaire mettra toute sa fine intelligence, sa grande expérience et son activité et ses excellentes méthodes à profitaire et à continuer l'œuvre entreprise par son prédécesseur.

« Homme du Nord, M. Basilaire sera bien sûr, et sans effort, un lillois.

« Nous lui souhaitons quant à nous, et dès à présent, une cordiale bienvenue.

« M. Louis Poissonnier, président ; M. Vernier Lagache, vice-président ; M. Dupont Victor, secrétaire.

« Un accident rue de l'Épée. — Au cours de la soirée, vers 18 h. 15, un cycliste, M. René Delattre, 32 ans, marchand de poissons, 74, rue de l'Épée, fut renversé, à l'angle des rues de l'Industrie et de l'Épée, par l'automobile de M. Robert Devidère, 30 ans, domicilié 38, rue Jules Ferry, à Roubaix.

« Un arrangement amiable est intervenu entre les parties. Néanmoins un rapport a été adressé à M. Morlet, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui a ouvert une enquête.

« Les scrupules du garagiste. — M. Gustave Vanhaesebroeck, 28 ans, est garagiste, 67, rue de la Confiance. Depuis quelque temps, il se faisait fort de vendre des voitures dans les meilleures conditions et il reçut la visite de nombreux clients.

« Les sports apprennent avec plaisir que le nouveau « Central » est un ardent amateur de football.

« Les honnêtes gens apprendront avec plaisir que la police lilloise en changeant de mains ne sera pas moins bien dirigée désormais.

« M. Basilaire mettra toute sa fine intelligence, sa grande expérience et son activité et ses excellentes méthodes à profitaire et à continuer l'œuvre entreprise par son prédécesseur.

« Homme du Nord, M. Basilaire sera bien sûr, et sans effort, un lillois.

« Nous lui souhaitons quant à nous, et dès à présent, une cordiale bienvenue.

« Pour être admis dans la salle il faudra être porteur, soit d'une lettre d'invitation, soit d'une carte d'adhésion. Des places seront réservées pour les mutilés.

« M. Léon Moulin, ancien commissaire chef de sûreté de Roubaix, qui avait été nommé commissaire en chef de la police de Roubaix, a été nommé commissaire central à Saint-Quentin.

« L'Assemblée était présidée par M. M. Salmier, secrétaire adjoint de l'Union locale des Syndicats, assisté des secrétaires généraux de la région.

« Contre cette mesure que les services publics (Préfecture et Municipalité) n'ont pas reconnu et donc, par conséquent, illégale, les ouvriers et employés des tramways et autobus ont décidé de se dresser par la grève générale ;

« Ils entendent par là s'opposer au renvoi d'un seul camarade ;

« Toutefois, voulant faire preuve de leur volonté en vue de résoudre le différend au mieux des intérêts des ouvriers et employés, ainsi que des usagers, décident de tenter encore quelques efforts pour faire revenir la Compagnie sur sa décision ;

« Ils mandatent à cet effet, leur direction syndicale en vue de poursuivre la discussion, dans le cas où cette discussion n'aurait abouti, celle-ci est mandatée pour donner l'ordre d'arrêt du travail au moment où sera le plus opportun sans qu'aucun moment soit permis le congédiement d'un seul employé.

« Ce barème exprime le plafond des ressources d'un ménage au delà duquel on ne touche plus de chômage ;

« Célébataire, 15 fr. ; Ménages de 2 personnes, 25 fr. ; De 3 pers., 37 fr. ; De 4 pers., 50 fr. ; De 5 pers., 60 fr. ; De 6 pers., 68 fr. ; De 7 pers., et au delà, 7 fr. en plus par personne.

« Pour terminer, M. Maurice Porrey, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats du Nord, vint à la tribune confirmer les déclarations de M. Guilloton, insistant sur les efforts incessants accomplis par l'Union locale et par l'Union départementale des Syndicats dans le but d'arriver à améliorer la situation des chômeurs.

« Il se félicita des premiers résultats obtenus, regrettant toutefois que l'allocation de chômage en elle-même oblige les ouvriers privés de travail à vivre dans des conditions d'indigence inouïe.

« Il assura les auditeurs attentifs que le C. G. P. ne cessait de travailler à l'amélioration de leur triste sort et les invita à rester toujours plus fortement groupés dans ses organismes.

« M. Louis Poissonnier, président ; M. Vernier Lagache, vice-président ; M. Dupont Victor, secrétaire.

« Un accident rue de l'Épée. — Au cours de la soirée, vers 18 h. 15, un cycliste, M. René Delattre, 32 ans, marchand de poissons, 74, rue de l'Épée, fut renversé, à l'angle des rues de l'Industrie et de l'Épée, par l'automobile de M. Robert Devidère, 30 ans, domicilié 38, rue Jules Ferry, à Roubaix.

« Un arrangement amiable est intervenu entre les parties. Néanmoins un rapport a été adressé à M. Morlet, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui a ouvert une enquête.

« Les scrupules du garagiste. — M. Gustave Vanhaesebroeck, 28 ans, est garagiste, 67, rue de la Confiance. Depuis quelque temps, il se faisait fort de vendre des voitures dans les meilleures conditions et il reçut la visite de nombreux clients.

« Les sports apprennent avec plaisir que le nouveau « Central » est un ardent amateur de football.

« Les honnêtes gens apprendront avec plaisir que la police lilloise en changeant de mains ne sera pas moins bien dirigée désormais.

« M. Basilaire mettra toute sa fine intelligence, sa grande expérience et son activité et ses excellentes méthodes à profitaire et à continuer l'œuvre entreprise par son prédécesseur.

« Homme du Nord, M. Basilaire sera bien sûr, et sans effort, un lillois.

« Nous lui souhaitons quant à nous, et dès à présent, une cordiale bienvenue.

« M. Louis Poissonnier, président ; M. Vernier Lagache, vice-président ; M. Dupont Victor, secrétaire.

« Un accident rue de l'Épée. — Au cours de la soirée, vers 18 h. 15, un cycliste, M. René Delattre, 32 ans, marchand de poissons, 74, rue de l'Épée, fut renversé, à l'angle des rues de l'Industrie et de l'Épée, par l'automobile de M. Robert Devidère, 30 ans, domicilié 38, rue Jules Ferry, à Roubaix.

« Un arrangement amiable est intervenu entre les parties. Néanmoins un rapport a été adressé à M. Morlet, commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui a ouvert une enquête.

« Les scrupules du garagiste. — M. Gustave Vanhaesebroeck, 28 ans, est garagiste, 67, rue de la Confiance. Depuis quelque temps, il se faisait fort de vendre des voitures dans les meilleures conditions et il reçut la visite de nombreux clients.

« Les sports apprennent avec plaisir que le nouveau « Central » est un ardent amateur de football.

« Les honnêtes gens apprendront avec plaisir que la police lilloise en changeant de mains ne sera pas moins bien dirigée désormais.

« M. Basilaire mettra toute sa fine intelligence, sa grande expérience et son activité et ses excellentes méthodes à profitaire et à continuer l'œuvre entreprise par son prédécesseur.

« Homme du Nord, M. Basilaire sera bien sûr, et sans effort, un lillois.

« Nous lui souhaitons quant à nous, et dès à présent, une cordiale bienvenue.



M. Charles GIRARDON, Secrétaire général du Syndicat des « Traminots », faisant d'importantes déclarations au sujet du conflit en cours.

Cependant des tentatives de conciliation vont encore être entreprises.

« Si un seul licenciement est maintenu, nous déclencherons la grève », nous déclare M. Girardon

Au cours de la journée, nous avons pu joindre M. Girardon qui s'est arrêté volontiers à un interview sur la situation présente. Le secrétaire général du Syndicat des Tramways nous a notamment déclaré :

« C'est pas de gaieté de cœur que nous préparons la grève. Cependant nous ne pouvons admettre que la Compagnie, qui a obtenu d'appréciables avantages de la Ville lors de l'application des 40 heures, se refuse maintenant à nous donner un travail honnête et rémunérateur.

« Nous sommes persuadés que ce serait au contraire un gain pour la Compagnie.

« D'autre part, le système actuel cause une mauvaise répartition du poids sur le tramway, qui use les voitures, nuis à la manœuvrabilité, donc à la sécurité.

« Nous espérons que cette question sera réglée en même temps que celle de la grève.

« Je vous le répète, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous préparons la grève.

« C'est sur cette phrase pleine d'optimisme que M. Girardon nous quitta.

« M. Basilaire est né le 29 mars 1884, à Gommeques, près d'Arzennes, et c'est précisément son oncle, M. LUISIER, qui est actuellement maire de Gommeques.

« Basilaire est un homme très cultivé. Il a fait ses humanités au Collège de Valenciennes.

« En 1908, il débuta dans l'enseignement dans la région de Valenciennes, le lendemain de la guerre de service militaire. Il fut incorporé au 84<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

« Ce licenciement est une mesure d'urgence. Il nous permet de continuer à travailler dans de bonnes conditions.

« Nous sommes persuadés que ce serait au contraire un gain pour la Compagnie.

« D'autre part, le système actuel cause une mauvaise répartition du poids sur le tramway, qui use les voitures, nuis à la manœuvrabilité, donc à la sécurité.

« Nous espérons que cette question sera réglée en même temps que celle de la grève.

« Je vous le répète, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous préparons la grève.

UNE IMPORTANTE ASSEMBLÉE DES EMPLOYÉS DE L'E.L.R.T.

Les membres des Groupements professionnels : Agents de Maîtrise, Employés, E. L. R. T. et S. G. E. et Contrôleurs, réunis en Assemblée générale extraordinaire le mercredi 12 janvier, à 19 h. 30, rue du Pays à Roubaix, après avoir entendu les exposés qui leur ont été faits par leurs représentants respectifs sur l'entrevue que ces derniers ont eu avec la direction le 7 janvier 1938, se sont réunis et ont voté l'ordre du jour suivant :

« Au moment même où un gros effort de compréhension mutuelle est demandé entre les classes responsables des véritables intérêts sociaux du Pays ; rappelant qu'il nous faut toujours tenir compte des intérêts vitaux de la Société qui les emploie, au cours de leurs légitimes revendications ;

« Constatant la diminution progressive des résultats d'exploitation de la Société, conséquence en grande partie de la diminution de sa clientèle et de la déperdition de sa main-d'œuvre ;

« Regrettant que des mesures sérieuses et urgentes n'aient pas été prises par les Pouvoirs Publics pour freiner l'incessante montée des prix ;

« Estimant que les salaires des travailleurs, qui ne sont pas responsables d'un tel état de choses et ne peuvent en être les victimes, doivent être en rapport avec l'indice officiel du coût de la vie et que la stabilisation des prix s'impose avant celle des salaires ;

« Font ressortir les grandes difficultés qu'ils éprouvent à l'heure présente pour subvenir aux besoins de leur famille et à l'éducation de leurs enfants ;

« Ne comprennent pas que la Société doive un dévouement inlassable qu'il met depuis longtemps à leur service ;

« Estiment que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

« Constatant que le personnel de l'Épée n'est pas satisfait de son traitement et qu'il ne peut être question de leur faire accepter une telle situation ;

LAURENCE (23 bis, rue Ingres) 3515

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ANCIENS DE LA R.M.I. ET DE LA R.M.U.

Le Comité de la P.A.R.R. a fixé l'assemblée générale annuelle au dimanche 16 janvier, à 15 h., au Café de la Cloche d'Or, 6, rue du Maréchal Foch.

Comme les années précédentes il fait un très grand nombre de membres actifs et sympathisants, et d'avance il les remercie.

Il y aura une grande surprise pour les présents.

COIFFURES LUNDI 17 JANVIER 1938 DÉMONSTRATION BEAUTEZ

Présentation des Coiffures et Modes de la Saison 1938-1939

4, Rue de la Piqueurie - LILLE (Angle Rue Hôpital Militaire)

PHARMACIENS DE GARDE

MM. Dhellemmes, 26, Grande Rue ; Torck, 2, place de la Fraternité ; Mlle Vitasse, 123, rue de l'Épée, le samedi soir au lundi à 13 heures.

De service depuis au cours de la semaine, M. Dhellemmes, 26, Grand Rue et Mlle Vitasse, 123, rue de l'Épée.

Sociétés et Comités

COLONIE BELGE. — Ce jour, réunion du Conseil d'administration à 18 h. 30. Dimanche dans toutes les communes et de 10 à 12 h. au siège, 123, rue de la Gare.

renouvellement des cotisations pour l'année 1938. On reçoit au siège, 123, rue de la Gare, et chez tous les membres du conseil d'administration, les listes destinées à la tombola qui aura lieu à l'issue de l'Assemblée générale du 21 février.